

Évreux, le 26 janvier 2018

## Levée de la restriction de consommation d'eau pour les communes Caumont, La Trinité de Thouberville et Saint Ouen de Thouberville.

Une mesure de restriction de consommation d'eau liée à la présence de turbidité, a été prise le 24 janvier 2018, pour les communes de Caumont, La Trinité de Thouberville et Saint Ouen de Thouberville.

Les résultats d'analyses des derniers prélèvements sur l'eau distribuée montrent une eau conforme aux normes de potabilité.

Aussi la recommandation de ne pas consommer l'eau du robinet est levée pour ces communes : l'eau est potable pour l'ensemble des habitants.